

Il y aura toujours, bien sûr, des situations particulières où nos producteurs auront besoin d'un certain niveau de protection. Le GATT l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce prévoit que l'on puisse offrir de telles protections lorsque ça s'avère nécessaire.

"Bien gérées", d'autre part, signifie que nos relations commerciales doivent fonctionner en vertu de règles bien définies. Sans elles, le commerce deviendrait chaotique et ses bénéfices se perdraient en disputes et en procédures judiciaires qui ont pour effet de nuire à toutes nos relations. Notre position est donc que le commerce doit se faire de façon ordonnée et disciplinée. Et c'est une position, pour nous, facile à défendre. Nous avons la réputation, sur les marchés internationaux, de suivre les règles. En fait, on nous l'a même reproché. Mais ce reproche ne m'impressionne guère. Je crois que la discipline dans le commerce est bonne pour tous, et j'invite ceux qui en doutent à se référer à la performance du Canada sur les marchés internationaux.

Depuis 1970, en 13 ans seulement, nous avons multiplié nos exportations par près de 500%. L'inflation peut y compter pour un peu, mais c'est surtout dû à un plus grand engagement envers le commerce et à une meilleure performance commerciale.

Il reste toutefois l'épineuse question de savoir quelles devraient être les règles vis-à-vis tel ou tel partenaire commercial. Nous sommes actuellement très préoccupés de nos relations avec les Etats-Unis, notre plus important partenaire commercial.

D'abord, il ne peut y avoir aucun doute sur l'exactitude de cette description. En 1982, sur un total de 85 milliards \$ d'exportations, environ 58 milliards \$ d'entre elles allaient aux Etats-Unis. Les Etats-Unis sont notre plus gros client c'est aussi simple que ça. Je pense qu'il nous faut aussi voir nos relations avec notre voisin du sud autrement qu'en termes purement monétaires. Je l'ai dit plusieurs fois et je le répète sans hésitation, les Etats-Unis sont notre meilleur ami dans toute la communauté internationale. Il ne fait pas de doute que c'est en partie à cause de notre situation géographique. Mais c'est aussi parce que nous partageons des intérêts communs qui se situent bien au-delà des frontières physiques. Nous sommes